

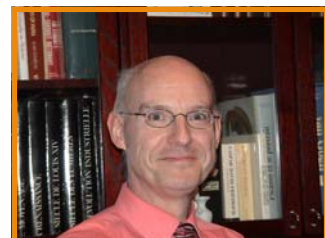


Pascal Garin, Directeur adjoint de l'agence Iter France, en interview

“Fusionnons nos énergies (sans confusion !)”

ITER agit comme un aimant qu'on admire parce qu'il sonne comme un rêve d'enfant : dompter l'énergie des étoiles ! Et répond, par là même, au défi majeur du XXI^{ème} siècle (bien adulte celui-là !). Mais pour réussir ce rêve nucléaire, la fusion de tous les acteurs internationaux impliqués dans ce projet est primordiale. Autre - et singulier - défi que relèvent tous les responsables économiques et institutionnels de la région pour lui assurer de réelles retombées.

Un défi “vécu” de l'intérieur par Pascal Garin, Directeur adjoint de l'agence ITER France.



Pascal Garin

> Comment est réparti le projet ITER entre tous les acteurs internationaux ?

Pascal Garin : La construction du projet ITER a fait l'objet d'un découpage par lots répartis entre les 7 partenaires internationaux (l'Union européenne, le Japon, les États-Unis, la Chine, la Corée du sud, la Russie et l'Inde). Il n'y aura donc pas lieu, à l'avenir, de craindre des compétitions au niveau international, puisque la répartition des lots est déjà fixée.

En ce qui concerne l'Europe, les appels d'offres concernant la machine seront émis par une Agence européenne, en cours de création à Barcelone. Celle-ci centralisera et gèrera toutes les commandes auprès des prestataires et entreprises européennes. La mise en œuvre des engagements que la France a pris est confiée, par ailleurs, aux maîtres d'ouvrage suivants :

- Le Conseil régional, qui va faire construire une école internationale à Manosque ;
- La Direction Régionale de l'Équipement, par délégation du Conseil général des Bouches-du-Rhône, pour les aménagements routiers ;
- L'agence ITER France, pour le site proprement dit et ses abords immédiats.

> Que peuvent espérer les entreprises régionales ?

Pascal Garin : Elles seront bien sûr intéressées au premier chef, que ce soit pour les appels d'offres de "premier rang" ou pour s'associer avec d'autres groupes, aux deuxième ou troisième rangs. De plus, même si on ne peut, bien sûr, pas préjuger de l'attribution des marchés, on sait déjà qu'un certain nombre d'entreprises, tant européennes qu'internationales vont avoir besoin de relais locaux, par exemple pour la mise en œuvre des équipements.

> Qui va assurer la définition des lots ?

Pascal Garin : Sur un plan technique, la définition des lots est effectuée directement par ITER. Les "techniciens d'ITER" sont d'une certaine manière, les "compositeurs du projet", seuls capables d'écrire la "partition technique" de cette opération unique en son genre.

Forts de cette certitude, nous avons tenté au CEA de définir les besoins spécifiques du projet en termes de compétences et de métiers, de déterminer par lots, quels sont les secteurs industriels concernés et les types de sociétés qui pourraient être sollicitées. Le but de ce premier inventaire est de connaître les besoins futurs du projet et de commencer un travail de maillage entre les demandes d'ITER d'où qu'elles viennent et les ressources présentes sur la région, la France et l'Europe.

> Qui ensuite sera le chef d'orchestre ?

Pascal Garin : La Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (CRCI) va intervenir comme chef d'orchestre régional. Son premier rôle consistera à recenser les entreprises présentes en région et qui correspondent aux besoins identifiés par les responsables d'ITER.

Sa deuxième mission sera de coordonner tous les acteurs pour mobiliser les forces vives de la région et contribuer ainsi à la réussite du projet. À partir de ce travail de recensement, d'autres acteurs prendront le relais :

- les organes nationaux présents à l'étranger (AFII, missions économiques), pour promouvoir les entreprises régionales auprès de groupes étrangers ;
- les agences de développement régionales comme Provence Promotion pour attirer des entreprises françaises ou étrangères, dont l'activité est en résonance avec le projet ITER et qui n'ont pas d'équivalent localement.

Par ailleurs, si on identifie des manques de main d'œuvre dans certaines filières, des formations seront mises en œuvre pour compenser les carences du marché. Dans ce travail, les branches professionnelles joueront bien sûr un rôle déterminant.



Pascal Garin, Directeur adjoint de l'agence Iter France, en interview

> Quel sera, plus particulièrement, le rôle des agences de développement ?

Pascal Garin : D'abord, comme évoqué plus haut, faire venir des entreprises étrangères, dont l'activité est indispensable lors de la phase de construction d'ITER. Les agences dédiées à la promotion du territoire comme Provence Promotion, Pays d'Aix Développement, la MDER, etc. ont cette capacité à promouvoir le territoire et le potentiel représenté par le projet lui-même. Ensuite, un deuxième rôle, en liaison avec la CRCI, est tout aussi important : identifier une palette d'entreprises locales, qui serviront de relais ou de têtes de pont pour les partenaires internationaux. Le but de cette action est de faciliter la mission de ces partenaires disséminés dans le monde entier (Corée, Amérique du Nord, etc.) et qui sont en charge de fournir certains composants. Pour l'installation finale, il s'agit de leur offrir des entreprises capables d'être leur antenne locale.

> Quelle est la condition de réussite du projet ?

Pascal Garin : Jouer collectif va être déterminant ! La complémentarité et les associations entre entreprises permettront le succès. Par exemple, je me suis déjà aperçu qu'à l'occasion d'appels d'offres d'ingénierie lancés par la Commission européenne fin 2004, seuls des groupements habilement composés avaient pu remporter les marchés : il faut à la fois de la complémentarité thématique, par métiers, mais aussi géographique, en visant tout de suite le niveau européen. C'est en créant des partenariats entre elles, que les sociétés vont anticiper ce besoin de coordination. Un site a d'ailleurs été créé par la CRCI à leur attention pour se référer : www.iterentreprises.com.

De toute manière et compte tenu du nombre d'interlocuteurs présents sur ce projet (secteurs d'activité, CCI, agences locales de développement, CEA, mission d'accompagnement ITER, Universités, etc.), il est facile de comprendre que la coordination globale et la recherche de bon accord à tous les niveaux sont les maîtres mots de la réussite !

Les retombées économiques d'ITER

Quatre études ont été menées pendant la phase de candidature pour évaluer les retombées sociales et économiques du projet mais aussi pour pressentir les impacts locaux d'un tel projet. Deux phases sont à distinguer : construction et exploitation.

Construction d'ITER :

- Investissement : 4,7 milliards d'euros sur 10 ans
- Nature des dépenses : équipements d'infrastructure et adaptation du site, composants de haute technologie, études d'ingénierie, BTP
- Contribution des collectivités locales : 467 millions d'euros
- Montant des dépenses pendant les 10 ans de construction : 190 millions d'euros par an en France dont 100 en PACA

Emplois :

- Personnes directement employées par ITER : 500
- Nombre de personnes sur le site du chantier : jusqu'à 2 000
- emplois induits en France : 3 000 dont 1 400 en région PACA
- Principaux secteurs économiques concernés : BTP, mécanique, chaudronnerie, électricité, services, agroalimentaire

Exploitation d'ITER :

- Montant : 4,8 milliards d'euros sur 20 ans
- Montant des dépenses pendant les 20 ans d'exploitation : 165 millions d'euros par an en France, dont 135 en PACA
- Nature des dépenses : services, frais d'exploitation technique, expérimentation scientifique, jouvence des installations, quelques investissements
- Principaux secteurs économiques concernés : mécanique, services, électronique et électrotechnique, agroalimentaire, etc

Emplois :

- Personnes employées directement par ITER : environ 1 000 dont 600 personnes pour l'exploitation et 400 scientifiques (dont 2/3 d'étrangers)
- Emplois induits en France : 3 250 dont 2 400 en région PACA